

Les bonnes feuilles

Extraits choisis de l'ouvrage

et de tout. Et donc, la Vierge Marie est avec Dieu, existentiellement, bien avant le péché originel ; avant le commencement du monde, elle est coéternelle à Dieu. Saint Thomas lui-même n’y saurait contredire, lui qui admet comme métaphysiquement plausible, sur la foi d’Aristote, l’éternité de la matière !

« *Ce que je soumetts entièrement à la Sainte Église* » : admirable réserve ! couronnant une extraordinaire audace ! N’y ayant là aucune curiosité indiscreète, ni vanité... mais seulement le désir d’« *honorer davantage la Sainte Vierge* », par sublime tendresse et dévotion envers notre Mère plus divine qu’humaine, comme infinie par participation ; elle est dans l’amour infini, elle est la liberté de l’amour infini, de toute éternité, parce qu’elle a toujours existé et qu’elle existera toujours. Voilà ce qu’on osera peut-être dire un jour, dans le sillage de sainte Louise de Marillac... et de l’abbé de Nantes.

« *Et lui renouveler notre dépendance* », dans les termes proposés par la “pensée” qui vient ensuite, comme l’expression de la consécration, renouvelée chaque 8 décembre, par la « *Compagnie* », depuis sa fondation et jusqu’aujourd’hui.

« *Adorez* » : comme on adore la Croix, à cause de Jésus qui y est attaché ; ou le Saint Suaire en raison du Précieux Sang dont il est empreint. Sachant qui Elle est, quoi de plus légitime ? (CRC n° 353, p. 33-34)

*
* *

Au Concile, la Vierge Notre-Dame fut un signe de contradiction. Au terme de furieux débats, elle fut reléguée au dernier chapitre de la constitution *LUMEN GENTIUM* sur l’Église. Le chapitre premier, qui traite du dessein de salut de Dieu Père, de la mission du Fils, et de la sanctification de l’Église par le Saint-Esprit, la passe sous silence ! Sans elle, pourtant, il n’y aurait pas d’Église parce qu’il n’y aurait pas de Christ... Et ce Christ nous est donné selon le dessein du Père dans l’Esprit, par Marie. Cette vérité, soulignée par saint Irénée et tous les Pères bien avant saint Louis-Marie Grignon de Montfort, aurait dû conduire le Concile, s’il avait opéré dans la “*continuité*” de la Tradition vivante, comme le prétend notre Saint Père le pape Benoît XVI, à définir la médiation universelle de la Vierge Marie, Mère de Dieu. Au lieu de cela, on lit au numéro 62 de *LUMEN GENTIUM* :

tradition, l'Écriture, la prédication des Apôtres mêmes, une « *illumination intérieure de l'Esprit-Saint* » les abouche à la Parole de Dieu dans son acte premier, dans son jaillissement, au Verbe de Dieu comme sortant de la bouche du Père. Dieu parle !

Résultat : « Maintenant tout curé, quand il ouvre la bouche, affirme que c'est Dieu qui parle. Et la catéchèse a pour but, non plus d'apprendre à vos enfants ce que Dieu a dit, jadis, aux Apôtres, mais de les exercer à être eux aussi prophètes et à faire parler Dieu ! » (G. de Nantes, CRC n° 51, p. 9)

RUPTURE DE CANALISATION

Depuis le concile Vatican II, le peuple fidèle n'a plus accès à la source de la foi, pour une raison bien simple : le canal est coupé, le magistère de l'Église ne s'exerce plus. Ça n'est pas une question d'« *herméneutique* », pour parler comme Benoît XVI préconisant une « *herméneutique de la continuité* ». Car la manière dont il exerce son magistère, ou plutôt dont il ne l'exerce pas par voie d'autorité, constitue une *rupture* qui le sépare de tous ses prédécesseurs, de saint Pierre à Pie XII. Cette « rupture » est précisément ce « schisme » que notre Père dénonce dans ses « *LIVRES D'ACCUSATION* » contre Paul VI et Jean-Paul II. C'est le résultat de tout l'effort moderniste tendant depuis cent ans à écarter le Magistère de l'Église, en le situant non plus comme le canal même par lequel la Révélation parvient jusqu'à nous, mais en marge, comme une fonction annexe de contrôle et d'interprétariat.

Pour l'expliquer, l'abbé de Nantes nous compare, nous autres traditionalistes, à un enfant exilé en terre étrangère, qui reçoit une lettre de son père resté à Bagdad :

« Si vous lui demandez par combien de mains est passée cette lettre, il vous regardera étonné. Que lui importe ! L'essentiel n'est-il pas qu'il ait la lettre ? Mais si c'est un message télégraphique qui a dû subir des transcriptions et traductions successives, d'irakien en arabe, d'arabe en italien, en français ? Alors, toute la question est de savoir si la confiance règne...

« Eh bien ! parce que nous avons foi en l'Église qui nous enseigne la Révélation de Dieu infailliblement, grâce à l'assistance promise, transcriptions innombrables et traductions successives nous importent peu : *nous recevons de l'Église la Révélation dans toute sa Vérité*. Que ce Message nous vienne à travers vingt générations, qu'il provienne de l'Écriture ou de la Tradition apostolique, par le biais de la liturgie ou des Pères, des traditions

2. BERGERIES...

Le titre d'un autre Décret de Vatican II résume bien son ambition sans mesure : "OPTATAM TOTIUS ECCLESIAE RENOVATIONEM" ; le Concile entend réaligner « la rénovation souhaitée de toute l'Église »... À lire ces textes toujours audacieux dans la réforme, on a l'impression d'une NUIT DU 4 AOÛT qui se prolonge en FÊTE DE LA FÉDÉRATION ! On détruit le droit ancien, comme une subsistance de la féodalité (*sic !*), et on le remplace par de bons sentiments. Mais cela aboutit inéluctablement à dépouiller les autres de leurs pouvoirs et, sous prétexte de "service", à s'en attribuer à soi de plus grands. Ainsi naquit l'arbitraire. Plus généralement, disons que cette humilité affectée a favorisé un étonnant orgueil collectif ; cette démagogie a instauré l'oligarchie ; cet optimisme a justifié la tyrannie.

Le type même de cette réforme est la suppression de l'inamovibilité des curés. La tournure du texte qui l'abroge est tout à fait expressive. On supprime l'inamovibilité en déclarant porter remède à l'instabilité. C'est énorme... Hypocrisie ? Non, autosatisfaction. Lisez plutôt : « *Dans sa paroisse chaque curé doit jouir, en son office, de la stabilité que requiert le bien des âmes. En conséquence (!) la distinction entre curés amovibles et curés inamovibles est abrogée et on révisera et simplifiera la manière de procéder à la translation et au déplacement des curés, afin que l'évêque puisse dans le respect de l'équité – aux sens naturel et canonique du terme – pourvoir plus commodément aux exigences du bien des âmes.* » (CD, n° 31) En fait, toute garantie juridique est supprimée, mais c'est mieux assurément ! puisque l'évêque devient totalement libre d'arranger les choses « *plus commodément* »..., pour « *le bien des âmes* » ! Inconscience d'évêques qui sincèrement se croient toujours et en tout les meilleurs interprètes de la justice et donc les meilleurs juges et défenseurs de leurs prêtres.

On pourrait faire d'autres démonstrations aussi fulgurantes à propos de la Charge des Évêques, celle d'enseigner en particulier, où le Concile semble écarter jusqu'à l'imaginaire possibilité que des évêques manquent à leurs devoirs. Comme à propos de la liberté et de la dignité des laïcs qui leur sont reconnues théoriquement, mais pour les en dépouiller aussitôt au profit d'organismes tels que les conseils presbytéraux et pastoraux censés les représenter.

Reprendre toute cette Réforme point par point montrerait comment la conception même de la vie sociale sur laquelle reposait tout l'ordre ecclé-

L'activité fébrile des protagonistes du Mouvement liturgique depuis le début du siècle, si elle a finalement transformé l'Église en un champ de ruines, a cependant accumulé une masse de matériaux à la disposition des sages bâtisseurs de la Contre-Réforme à venir. Le prochain Concile devra certainement ramener l'Église à ses impérissables et nécessaires institutions liturgiques, criminellement rejetées et interdites : langue latine, grégorien, rite antique de la Messe, office divin des heures canoniales, culte eucharistique traditionnel, etc. Mais il pourra aussi discerner dans la nouveauté soit des prières et rites retrouvés de l'antique, dignes d'être adoptés, soit des créations modernes en harmonie avec la tradition liturgique.

C'est le Concile qui en décidera et non pas nous. Nous n'avons aucune propension à nous substituer à lui. Loin de là ! Nous avons confiance en Vatican II, il nous a déçus et trompés. Eh bien ! nous faisons confiance à Vatican III, et nous affirmons d'avance que nous sommes prêts à accepter de son autorité directrice toutes ses décisions disciplinaires, soit qu'il conserve, soit qu'il enrichisse, pourvu seulement que ce soit dans l'esprit de nos dogmes sacrés.

Allons plus loin. Si nous marquons une grande réserve à l'égard de l'intégrisme ultra, c'est précisément en vue de la réconciliation à venir. L'Église a déjà trop souffert de la rupture révolutionnaire de ce Concile, coupant la jeunesse de toutes nos traditions ; il faudra que le prochain Concile évite soigneusement de rompre brutalement, sous prétexte de Contre-Réforme, avec la liturgie actuelle et traumatise à son tour une autre génération. L'Église ne se relèverait pas de cette deuxième secousse. Vatican III affirmera les principes avec une fermeté absolue, voilà de quoi satisfaire le meilleur intégrisme. Il proclamera la primauté du rit romain antique et lui accordera une parfaite liberté, voilà qui comblera notre traditionalisme. Mais s'il laisse subsister dans un esprit de concorde tout ce que Paul VI et son Concile [et ses successeurs conciliaires] ont légitimement prescrit et qui est entré dans les usages, il faudra bien l'accepter. Si ce n'est pas de Dieu, cela déperira et disparaîtra. Mais nous n'aurons pas opposé terreur à terreur...

Pour ma part, j'imagine Vatican III bien plus grand. Il ne se battra pas dans le cadre des oppositions d'hier. Il s'engagera plutôt, et nous tous avec lui, dans une restauration vaste, grandiose, où la Tradition liturgique remise en honneur sera vivifiée par un corps de réformes pastorales bien étudiées. Tous y trouveront un tel profit spirituel, un tel enthousiasme, que cette

LA CULBUTE DE VATICAN II

« *QUELLE EST LA MISSION DES PRÊTRES DANS LE MONDE D'AUJOURD'HUI ?* » Telle était « *la vraie question* » que nous autres prêtres, nous posions au Concile. Du moins le prétendait “*l'atelier français*” (sic) qui eut un rôle déterminant dans la préparation du Décret sur les Prêtres. « *Questions vraies posées par l'exercice d'un ministère inadapté aux nécessités actuelles.* » (129) Vlan ! Toute réponse dogmatique serait a priori considérée comme “*abstraite*”. « *Les interrogations formulées par les Pères ne permettraient pas de s'en tenir à des abstractions.* » (137) Vlan ! Était considéré comme abstraction tout ce qui relèverait de la doctrine tridentine et sentirait quelque peu la Contre-Réforme !

PRIORITÉ À LA “MISSION”. En vain la minorité soutint « *le caractère essentiellement culturel du ministère pastoral.* » Les novateurs – « *parmi eux se trouvaient les chefs de file de la majorité conciliaire* » – affirmaient « *le caractère essentiellement missionnaire du ministère presbytéral* » et en concluaient au bouleversement de la condition des prêtres et de leur spiritualité. Entre les deux partis, « *profonde divergence... désaccord* » (132). Les Français prétendirent trouver « *dans la doctrine paulinienne du ministère... un approfondissement considérable de la notion de ministère presbytéral... tel... qu'il articule correctement la dimension évangélicatrice et la dimension culturelle de l'agir apostolique* ». Ils citaient un texte particulièrement obscur de saint Paul (Rm 15, 16), pour démontrer que “*la mission*” était en elle-même déjà une liturgie, un culte, et donc pouvait passer première et être reconnue essentielle (US 218, 257-259 ; cf. 340 : de l'usage abusif des Écritures !). Pareil jargon fit impression et le Décret novateur fut admis par 2390 voix contre 5 !

La Réforme avait gagné : c'est la Mission qui est prioritaire.

La Mission au lieu de la Messe !

PRIMAUTÉ DU “SACERDOCE” POPULAIRE. Pour parler du prêtre, le Concile commence par parler du Peuple et de son Sacerdoce. C'est le Sacerdoce de « *tous les fidèles* » qui paraît bien la réalité primordiale (n° 2). Notons en passant que le mot latin “*fideles*” est régulièrement traduit par “*les chrétiens*”, ce qui fait œcuménique ! « *MAIS... parmi ces chrétiens* (sic)... *le Seigneur a établi des ministres* ». Imposture suprême : on cite ici trois mots de l'Évangile de Jean (10, 36) qui concernent le Christ, pour les appliquer à tous et à chacun des chrétiens, comme s'ils étaient au même titre que le

à l'Église, comme le cancer d'une Antireligion, une Contre-Église. Il sera donc facile de secouer toutes ces erreurs et ce désordre qui n'ont jamais conquis droit de cité dans l'Église. La seule difficulté sera, pour la hiérarchie, de se déjuger en renonçant à ses chimères.

Mais à aucun prix il ne faudra que la Contre-Réforme et la Restauration de Vatican III puissent laisser croire à un "retour au cléricalisme". D'abord, parce que ce cléricalisme est une invention du laïcisme moderne, dialectique et caricaturale. Mais surtout parce que l'œuvre sacerdotale et monastique se prolonge et s'épanouit dans l'œuvre religieuse et ecclésiale de tout le peuple fidèle. L'emprise de la Hiérarchie sacerdotale et l'influence des Ordres religieux ne se font pas au détriment de la dignité et de l'activité des fidèles, au contraire elles les suscitent, les nourrissent, les ordonnent et en assurent l'immense fécondité.

La critique nécessaire portera sur le principe faux de l'Action catholique puis de la Promotion du laïc, sur cette prétendue "*révolution copernicienne*" qui devait faire passer le laïc, dans l'Église, de rien à quelque chose, et puis à tout, au détriment de l'Ordre sacerdotal et hiérarchique. Les pôles ainsi inversés devront donc être renversés, rétablis : Dieu d'abord, Dieu premier servi ! Au lieu de cette force centrifuge qui met tous les degrés de la hiérarchie au service de leurs inférieurs, finalement le prêtre au service du laïc et le laïc au service du monde, Vatican III rétablira l'aimantation contraire selon saint Paul : **Tout est à vous, vous êtes au Christ et le Christ est à Dieu.**

Dès lors, il ne peut s'agir d'envoyer le laïc travailler à la réussite du monde, mais d'aller par le monde prêcher l'Évangile, besogne de prêtres, et par la conversion du monde, non sa consécration ! le ramener au Christ, rendre les hommes à l'Église hors de laquelle il n'est point de salut. Devenus membres du Corps mystique, il leur reviendra d'y vivre et d'y progresser de jour en jour dans une "*passivité active*" qui définit bien leur état de "*fidèles*". De cette condition première, les uns monteront par vocation au service du Christ dans le ministère sacerdotal, d'autres s'engageront dans l'état de vie religieux, séparé du monde et consacré à Dieu par des vœux. Telles sont les deux grandes vocations et voies royales ouvertes aux fidèles qui veulent une "*action catholique*" plus féconde et une "*promotion*" plus assurée dans la sainteté et la charité du Christ.

Quant à l'immense foule des autres, qui ne seront jamais ni religieux ni prêtres, au lieu de leur donner malignement l'idée déplorable que leur course est bloquée par un clergé qui fait obstacle à leur désir d'action au

même contestée sa très nette supériorité historique. Nous nous sommes faits les missionnaires de l'orgueil humain.

Cette erreur devait se payer par la crise des missions. D'abord, en tarissant leur recrutement en pays chrétiens : pour que naissent des vocations missionnaires, il faut qu'un peuple croie en sa religion comme seule vraie et salutaire. Ensuite, en interdisant aux missionnaires la prédication authentique et plénière du Christ, seul Seigneur, Sauveur des personnes et des peuples. Enfin, en fermant d'avance les païens à cette prédication, ils les persuadent qu'ils accèdent à la vraie civilisation occidentale sans besoin d'en adopter la religion, et même que l'idéologie motrice de notre culture est celle d'un égalitarisme et d'un libéralisme universels. Les païens adoptent notre orgueil et réhabilitent en son nom leurs religions et leur barbarie elle-même. « *Il y a des civilisations dont Dieu ne peut habiter que les ruines.* »

MISSIONS HUMILIÉES, MISSIONS ALIÉNÉES

Le missionnaire se trouvait mis hors circuit, en état humilié. Dès lors la tentation devint pour certains lancinante – comme pour l'Église installée en Occident – de se réconcilier avec le monde moderne, pour mieux le retrouver ! Cela consisterait à se faire d'abord l'apôtre de la technique moderne et de la politique démocratique, à éveiller et à flatter les aspirations des indigènes, pour rendre enfin “*crédible*” l'Évangile et faire admettre sa prédication.

La “*missiologie nouvelle*” trouve là ses trois axes : elle refuse l'argument prétendu trop facile, qui liait jusqu'alors la suprématie des Blancs à leur vraie religion : elle tient donc comme tout le monde le “*progrès*” technique et politique pour des conquêtes modernes indépendantes de la religion. Elle refuse d'apporter l'Évangile comme la seule solution possible et définitive au problème de la destinée humaine ; elle récusé donc l'ancien “*fanatisme*”, le “*prosélytisme*”. Elle entend respecter comme *a priori* valables les religions et pratiques les plus diverses, sans prétendre leur substituer la seule religion chrétienne. Ceux qui connaissent ce domaine très particulier de la missiologie savent qu'un Père LEBBE et un Père MONCHANIN se sont faits les missionnaires en pays chrétien de cette promotion des païens dans leur dignité humaine et leurs valeurs religieuses. Faussement, le Père DE FOUCAULD a été associé à ces prophètes comme les trois fondateurs de la mission moderne. C'est le rêve de Lamennais, Sangnier, Maritain, étendu au

impossible à obtenir, mais ce qui est impossible aux hommes est possible à Dieu. Et il est plus impossible à l'Église de vivre selon de tels principes qui la livrent à Satan, que de revivre en les anathématisant.

Mais comme il s'est fait une énorme conjuration, depuis plus d'un siècle, entre les ennemis extérieurs de l'Église et ses ennemis de l'intérieur que sont les "*catholiques libéraux*", la doctrine de la *Liberté chrétienne* a été savamment et opiniâtrement déformée, caricaturée, dans le but de la rendre absurde et odieuse à tous. Le saint concile Vatican III devra donc la restaurer dans une parfaite clarté afin de désarmer toutes les préventions et de lui reconquérir les esprits et les cœurs.

Avant tout, la plus grande franchise sera nécessaire. Que cette doctrine soit « *dure à entendre* » pour les autres hommes, incroyants ou fidèles des fausses religions, c'est certain. Du moins l'Église donnera-t-elle la preuve qu'elle dédaigne de ruser pour se concilier ses adversaires ou pour trouver grâce aux yeux des indifférents. Actuellement, les peuples d'Occident se félicitent de leur liberté et surtout de leur liberté religieuse, proclamées comme des droits fondamentaux de l'homme et du citoyen. Ils n'ont pas encore vu que cette liberté sape toute autorité et donc détruit tout ordre social et toute paix. Et ils n'ont pas remarqué non plus qu'elle donne licence à toutes erreurs, toutes impiétés, toutes immoralités, mais qu'elle est intolérante jusqu'au fanatisme contre la vérité et le bien sous leur forme la plus pure, la plus absolue. Quand l'Église leur aura fait toucher du doigt ce mal et cette injustice, ces peuples chrétiens et civilisés feront retour à la vraie conception de la liberté, qui est divine dans sa source et sa mesure.

A) LA LIBERTÉ CHRÉTIENNE

Le concile Vatican III posera en principe que tout membre de l'Église, unique et vraie, est régénéré intérieurement par la grâce et libéré du joug des passions charnelles, des sollicitations du monde et de la Puissance du démon. Devenu "fils de Dieu" par adoption, il va au vrai, au bien, au beau de toute son âme, par un attrait intime et souverain. Il est libre. Dans la mesure même où il suit cet attrait, les lois bonnes, divines et humaines, ne lui pèsent point, les lois mauvaises n'ont plus d'emprise sur lui. Préférant obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, il subira le martyre plutôt que de céder à une obéissance criminelle. En cela même, il affirme sa pleine liberté !

Le païen n'a pas de liberté, ni intérieure ni sociale – à moins de lumières et de grâces intimes invisibles –, puisqu'il est asservi au Prince

tion divine et une médiation propre aux religions en tant que corps sociaux » (note 19). « *L'encyclique de Paul VI, ECCLESIAM SUAM, est le premier document pontifical à parler positivement de l'islam.* » (note 25)

Le Père Caspar expose froidement la pastorale conciliaire et pontificale nouvelle : « *En vingt-deux demi-lignes, la Déclaration dégage les traits majeurs de la foi et du culte musulmans et invite à l'oubli des dissensions du passé, au dialogue et à la collaboration entre chrétiens et musulmans pour le bien commun de l'humanité.* » (206). S'il mentionne ce qui réduit à néant ces belles recommandations, ce sera par mégarde.

Ainsi, pour prêcher la réconciliation, le Concile a-t-il oublié le "JIHÂD", la Guerre Sainte, qui reste une des « *pratiques essentielles* », une des « *bases religieuses* » de l'islam (228). De même, pour « *éliminer les préjugés* » de part et d'autre, il faudrait oublier que le Coran renferme la négation absolue des trois Mystères chrétiens essentiels, mais le P. Caspar le rappelle (note 61, p. 222) et il ne peut oublier non plus l'opposition forcée de l'islam à la théologie historique chrétienne (notes 54, 58 ; *passim*).

Bref, le Concile se trompe et nous trompe sur l'islam. Il le fait sciemment, volontairement, contraint et forcé par son postulat de départ, d'une « *unification du monde* » d'où découlerait la nécessité de « *passer de l'affrontement au dialogue, de la compétition à la collaboration* » (231). Les aveugles de Vatican II conduisent les aveugles masses catholiques d'Occident à l'abattoir... Paul VI a rendu aux Turcs l'étendard de Lépante conservé à Sainte-Marie-Majeure ; l'archevêque de Lille offre une chapelle de religieuses pour mosquée aux musulmans du Nord. Le JIHÂD répondra à ces utopies et nous n'aurons plus qu'à prier pour de nouveaux Poitiers et de nouveaux Lépante !

Le pire, cette lâche humilité ne récoltera que mépris [c'est écrit en 1972... rappelons-le].

CHAPITRE III :

LE CONCILE ÉPOUSE LA PERFIDIE JUDAÏQUE

Qu'une religion dite révélée, dite divine, invente de se réconcilier avec d'autres qui lui sont CONTRAIRES, c'est aberrant. Il n'en peut résulter que sa honte et sa ruine. Mais qu'une religion dite parfaite, nouvelle et éternelle, se mette à concevoir « *estime, respect, amour* » pour la rivale qu'elle a supplantée, et qui en est la CONTRADICTION ESSENTIELLE, c'est pour les auteurs de ce pacte la pire des forfaitures. Telle est cependant l'œuvre de réconciliation judéo-

L'HÉRÉSIE CAPITALE

La preuve que tout homme possède en soi une dignité inaliénable et des capacités quasi infinies, c'est le Christ, homme parfait, « *qui manifeste pleinement l'homme à lui-même et lui découvre la sublimité de sa vocation... Parce que en lui la nature humaine a été assumée, non absorbée ; par le fait même, cette nature a été élevée en nous aussi à une dignité sans égale. Car, par son Incarnation, le Fils de Dieu s'est en quelque sorte uni lui-même à tout homme...* » (n° 22, 2)

Cette dernière phrase, on le sait maintenant, a été introduite dans le texte conciliaire par le jeune évêque de Cracovie, Karol Wojtyła. Depuis son élévation au souverain pontificat, il n'est aucun de ses discours ou encycliques, qui ne fasse référence à ce passage de *GAUDIUM ET SPES*. Notre Père l'a dénoncé dès sa première encyclique “*REDEMPTOR HOMINIS*”, en avril 1979 :

« Voilà le principe qui doit faire le passage du christianisme à l'humanisme universel, le joint du culte de Dieu et du Dieu fait homme, au culte de l'homme, de l'homme qui se fait Dieu... Voilà la plus grande éversion de la foi qui ait jamais été professée ! C'est le monde renversé. Le Christ, par son Incarnation et sa Rédemption, serait le révélateur pour l'Homme de sa propre grandeur, de sa valeur, de son mérite, et le convaincrerait de sa propre excellence ! Jamais on n'avait fait ainsi de Jésus-Christ et de ses mystères de grâce le piédestal et l'ornement de l'orgueil humain. » (Georges de Nantes, *LES DEUX ENCYCLIQUES*, in CRC n° 140, avril 1979, p. 5 ; *LIBER ACCUSATIONIS* n° 2, 1983, p. 75)

*
* *